



le 8 janvier 2007

**MMmes et MM. les Présidents de clubs
et Directeurs d'école de Vol Libre**

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Comité directeur de la ligue de Vol Libre, j'ai l'honneur et le plaisir de vous inviter :

- aux réunions des **Comités départementaux de Vol libre** (CDVL), voire aux éventuelles **Assemblées générales constitutives** de ceux qui ne sont pas encore constitués et qui le souhaiteraient à cette occasion,
- à l'**Assemblée générale ordinaire** annuelle de la **Ligue régionale de Vol libre de Paris Ile-de-France**.

Seuls les présidents de clubs (ou directeurs d'école) ont le droit de vote, au prorata du nombre de licenciés (mandat ou procuration possible : voir en page 4) mais tous les adhérents et moniteurs sont invités.

Ces réunions se tiendront le **samedi 20 janvier 2007**,
comme chaque année au **lycée Toulouse-Lautrec**,
sis au **131, av. de La Celle St Cloud - 92420 VAUCRESSON**.
Attention aux nombreux sens uniques pour arriver jusqu'au site !

C'est dans un grand espace vert : prendre la route à droite une fois entré dans le site.

Nous cherchons quelques bras (et cerveaux !) supplémentaires pour nous épauler, notamment concernant les sites de vol (poursuite du recensement, coordination des actions, officialisation des bases de treuil, ...) et le kite (dynamisation de l'activité, recherche de sites en Ile-de-France, ...).

Si possible, merci aux candidats de se faire connaître auprès de moi auparavant.

Le programme prévisionnel est le suivant :

- 13 h > 15 h 45 : lâchers de parachutes sous portique et pliage, présentation de cerf-volant indoor et si possible outdoor, exposition de kite, cerf-volant de traction et chariots, discussions informelles ;
- 16 h > 17 h 30 : réunions plénières des CDVL ;
- 17 h 30 > 20 h : AG de la ligue PIDF ;
- 20 h : pot amical.

Le détail du déroulement de cet après-midi est indiqué ci-après.

Bruno Ferry-Wilczek

Réunions plénières des Comités départementaux de vol libre

Les CDVL sont des associations départementales instituées dans toutes les fédérations sportives qui ont pour objets :

- de regrouper les clubs d'une même fédération à l'échelon départemental,
- d'être le porteur des projets communs des clubs,
- d'être l'interlocuteur privilégié de la ligue pour les projets départementaux et des clubs,
- d'être l'interlocuteur de tous nos partenaires sportifs ... et financiers : Direction départementale de la jeunesse et des Sports (DDJS), Comité départemental olympique et sportif (CDOS) ; conseil général, etc.,
- d'être le moteur de l'inscription et du suivi des sites de vol (naturels, treuil, remorqué, ...) et d'entraînement (pentes écoles, stades de cerf-volant, éventuelle future base de kite) dans le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires de pleine nature (PDESI).

Avec la décentralisation et la modification du FNDS, seuls les CDVL ont accès aux demandes de subventions auprès de l'État (et prochainement et des Conseils généraux).

Les clubs (ou les sections de clubs multisports, les MJC, les comités d'entreprise, ...) n'ont donc pas à demander l'autorisation à leur structure mère pour devenir membre de leur CDVL, ... puisqu'ils le sont automatiquement et nécessairement.

En résumé, pour chaque club, la question n'est pas d'une adhésion ou non, mais d'une implication ou non dans les projets que le CDVL peut porter, et pour lesquels il demande des subventions qui ont ensuite naturellement des répercussions positives sur les projets des clubs.

Pour ceux qui ne sont pas encore constitués, **le 20 janvier 2007 à 16 h** pourront se tenir les **AG constitutives des CDVL** que les clubs de nos départements accepteront de créer :

- regroupement des délégués des clubs ; présentation générale du principe des CDVL (correspondant de la ligue : michel.passerieux@wanadoo.fr),
- AG constitutive de chaque CDVL (lorsque 2 clubs au moins sont présents) :
 - signature d'une feuille de présence (avec coordonnées précises),
 - approbation des statuts (les statuts types sont identiques à ceux de la ligue),
 - mise en place d'un comité directeur avec président, trésorier, secrétaire, ...,
 - choix d'un siège social provisoire,
 - vote d'une cotisation (qui peut être faible),
 - choix d'une prochaine date de réunion du CD élu,
- **17 h 30** : édition des statuts approuvés (la ligue apporte le matériel informatique).

Comme pour la ligue, si tous les membres des clubs sont invités, seuls les présidents de clubs (ou directeurs d'écoles) votent à cette AG (au prorata du nombre de licenciés). En cas d'absence d'un président de club : voire en page 4 le formulaire pour donner procuration ou mandat.

Les élus des CDVL ne sont pas forcément des dirigeants de clubs. Néanmoins, il est utile que les clubs suscitent des candidatures pour le comité directeur du CDVL.

Néanmoins, les candidatures sont personnelles et le futur élu y représentera le Vol libre à l'échelle du département, et non uniquement son club.

Si un candidat est absent, il peut faire une candidature écrite, apportée par une autre personne.

Assemblée générale de la Ligue régionale de Vol libre de Paris Ile-de-France

Le 20 janvier 2006 à 17 h 30 se tiendra l'**AG de votre ligue PIDF**, avec l'ordre du jour suivant :

- **17 h 30** : ouverture de l'AG de la ligue,
- **17 h 45** : rapport moral 2006 du président (prochainement disponible sur Internet : www.ligue-paris-idf.ffvl.fr) et des responsables des commissions puis étude des perspectives et des projets pour 2007,
 - actions au niveau de la FFVL et des institutionnels (DRDJS, CNDS, CROSIF, Conseil régional, ...), journée « portes ouvertes »,
 - communication : site internet, « Info-Ligue » et relations avec les clubs et CDVL,
 - sites de vol (Sénart, Elancourt, Jeufosse, ... et aide aux sites) et PDESI,
 - espaces aériens et commissions CCAGALS,
 - recensement des sites et des matériels de treuil,
 - formations organisées par la ligue (théoriques, biplace, accompagnateurs, juges de CV, Hand'Icare),
 - relations avec les « commissions formation » FFVL et les écoles de la ligue,
 - entraînement et compétition : création d'une « Equipe de Ligue » en delta, parapente, cerf-volant et kite,
 - accompagnement des volants « presque autonomes » et incitation à des compléments de formation,
 - activités auprès des jeunes et les lycéens,
 - démarche sécurité et médicale (tout reste à faire !),
 - promotion du cerf-volant,
 - promotion du kite (tout reste à faire !).
- **18 h 30** : débat sur le rapport moral 2006 et sur les perspectives 2007 et vote,
- **18 h 45** : rapport financier 2006 (prochainement disponible sur Internet : www.ligue-paris-idf.ffvl.fr) puis débat, approbation des comptes et quitus de la gestion,
- **19 h** : présentation du budget 2007 (prochainement disponible sur Internet : www.ligue-paris-idf.ffvl.fr) puis débat et approbation du budget,
- **19 h 30** : présentation des candidats au CD de la ligue et élection,
- **20 h** : clôture des débats et pot amical.

Seuls les présidents de clubs (ou directeurs d'écoles) votent à cette AG (au prorata du nombre de licenciés). En cas d'absence d'un président de club : voire en page 4 le **formulaire pour donner procuration ou mandat**.



PROCURATION

(pour un président ou membre d'un autre club ou autre école
si possible du même département pour pouvoir aussi participer au CDVL)

Je soussigné M. _____, président du club _____,
ou directeur de l'école de Vol Libre de _____
affilié à la FFVL sous le N°05____ et immatriculé en préfecture du département de _____,
donne procuration à M. _____,
président ou membre du club (ou école) _____ affilié à la FFVL sous le N°05____
pour me représenter et voter en mes lieux et place :

- 1) à la réunion plénière du CDVL de notre département du 20 janvier 2007 ;
- 2) à l'AG ordinaire annuelle de la Ligue de Vol libre PIDF du 20 janvier 2007.

Fait à _____, le ____ janvier 2007

signature du président du club ou école
précédée de « bon pour procuration »

signature de la personne désignée précédée de
« bon pour acceptation de procuration »

MANDAT

(pour un membre du même club ou même école)

Je soussigné M. _____, président du club _____,
ou directeur de l'école de Vol Libre de _____
affilié à la FFVL sous le N°05____ et immatriculé en préfecture du département de _____,
donne mandat à M. _____, membre de mon club (ou école)
pour me représenter et voter en mes lieux et place :

- 1) à la réunion plénière du CDVL de notre département du 20 janvier 2007 ;
- 2) à l'AG ordinaire annuelle de la Ligue de Vol libre PIDF du 20 janvier 2007.

Fait à _____, le ____ janvier 2007

signature du président du club ou école
précédée de « bon pour mandat »

signature de la personne désignée précédée de
« bon pour acceptation de mandat »